



Tours, le 4 mai 2020

## **L'État mobilisé aux côtés des associations des quartiers prioritaires de la politique de la ville : une action immédiate pour préparer l'après COVID.**

Malgré la situation exceptionnelle que traverse le pays et qui accentue les inégalités entre les territoires, l'État reste pleinement mobilisé au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, souvent plus fragiles, et pour lesquels l'impact du confinement est particulièrement important.

Les très nombreuses associations qui interviennent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) se sont adaptées pour répondre aux besoins des habitants. En Indre-et-Loire, 1,5 millions d'euros sont déployés au bénéfice de plus d'une centaine d'acteurs, majoritairement associatifs, œuvrant dans les quartiers prioritaires. Pour soutenir ce tissu d'acteurs et lui permettre de poursuivre son action, Corinne Orzechowski, préfète d'Indre-et-Loire, a décidé de verser au plus tôt les subventions de l'année 2020 et d'allouer des moyens supplémentaires pour lutter contre la fracture numérique dans le contexte de la crise sanitaire actuelle et soutenir les associations de proximité.

### **1) Dématérialisation des démarches et anticipation, pour un versement rapide des aides**

L'allégement de démarches administratives, la systématisation de l'échange dématérialisé des attributions de subvention, les contacts réguliers et l'appui aux porteurs de projets par les services de l'État ont permis déjà l'attribution de plus de 77 % des crédits de la politique de la ville, soit 1,2 millions d'euros qui seront versés dans les prochaines semaines aux porteurs de projets en anticipation de plusieurs semaines sur le calendrier habituel. Ces subventions permettent de financer des actions concrètes dans les territoires de la politique de la ville.

Face à la crise sanitaire, les associations ont fait preuve d'une grande agilité pour permettre la continuité de leurs actions :

- les maisons de services au public ont mis en place des permanences et des rendez-vous téléphoniques pour poursuivre leur travail auprès du public pour l'accès aux droits notamment,
- les centres sociaux et les structures jeunesse ont redoublé d'effort pour maintenir le lien avec les plus jeunes et les adolescents, en mettant en ligne des jeux, des blogs, des plateformes éducatives, mais également des émissions radio, des défis musicaux et des challenges. Dans chacun des quartiers de la politique de la ville, les 30 médiateurs adultes relais (financés par l'Etat à plus de 80 %, à hauteur près de 600 000 € par an) ont maintenu le lien, par téléphone et sur les réseaux sociaux, mais aussi sur le terrain quand cela a été possible.

- Des associations ont accompagné l'aide aux devoirs à distance, et du matériel et des kits scolaires ont été distribués directement aux familles dans le cadre du programme de réussite éducative, qui représente près de 650 000 € de crédits alloués par l'État en Indre-et-Loire. Certaines structures se sont investies dans la distribution d'aide alimentaire, la confection de paniers repas, mais également la fabrication de masques en tissus et de visières, pour participer à la lutte contre la propagation du COVID.

## 2) La fracture numérique, une nouvelle priorité

Que ce soit pour l'accès au droit, la possibilité de télé-travailler, l'accès à l'information, le suivi des enseignements à distance, la fracture numérique, tant matérielle que dans la formation aux usages, est apparue comme une nouvelle difficulté difficilement surmontable pour les habitants des quartiers prioritaires.

Le 20 avril dernier, le ministre chargé de la Ville et du Logement a annoncé une enveloppe supplémentaire de 15 millions d'euros au bénéfice des quartiers prioritaires, afin notamment de permettre l'acquisition de matériel informatique pour la continuité éducative mais aussi de soutenir les structures de proximité qui se sont engagées, localement, dans la lutte contre la crise sanitaire. 80 000 € sont immédiatement mobilisés à cet effet pour les quartiers de Tours Métropole et d'Amboise.

Les services de l'État restent mobilisés, en partenariat avec les collectivités locales et les acteurs de terrain, et préparent actuellement la reprise progressive de la scolarité dans les jours à venir et l'organisation de la période estivale, pour mettre en œuvre des vacances apprenantes, qui mêleront sport, culture, loisirs et rattrapage scolaire.

La préfète d'Indre-et-Loire a d'ores et déjà fixé le cap : renforcer le travail des associations déjà très investies dans la continuité éducative et l'insertion pour accompagner ces priorités gouvernementales.

Pour contacter la préfecture durant la gestion de l'épidémie :

– Au téléphone au **02 47 64 37 37**

– Par mail à l'adresse suivante : [pref-covid19@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-covid19@indre-et-loire.gouv.fr)